itinéraires SUD
le journal de sud éducation rhône

À Claude

Au printemps 1996, après ce mouvement social de l'hiver 1995 qui avait redonné de l'espoir à beaucoup, nous étions six à cotiser pour quelque chose qui n'avait pas encore d'existence juridique. Six, cinq PLP et un maître de conférences à sciences po, qui nous étions lancés dans cette drôle d'aventure : créer SUD éducation dans le Rhône.

L'idée était manifestement dans beaucoup de têtes après l'effervescence du mois de décembre, au point que nous avons failli créer SUD éducation deux fois… L'équipe du tout jeune syndicat parisien, avec qui nous étions entrés en contacts, avait heureusement évité le gag et permis d'unir nos toutes petites forces : nous en aurions besoin !

Certes, nous ne partions pas de rien : le contact avait été noué avec SUD éducation Paris et nous savions que des syndicats étaient en cours de création comme nous, à Toulouse notamment. Localement, outre l'apparition de SUD rail, qui nous faisait entrevoir une éclosion des SUD, nous avons immédiatement bénéficié du soutien bienveillant et logistique de SUD PTT et, dans une moindre mesure, de CRC (Coordonner Rassembler Construire, qui deviendrait plus tard SUD santé sociaux). Nous étions minuscules dans l'éducation, mais nous nous étions immédiatement tournés vers des pratiques et des luttes interprofessionnelles.

Nous découvrions tout : les démarches légales, les questions logistiques, et en même temps il nous fallait justifier notre démarche auprès des collègues et de notre camp social : pourquoi créer un syndicat de plus, quand tant d'autres existaient déjà ?

L'enthousiasme qui nous portait a permis de franchir toutes ces étapes et de syndiquer dès la rentrée des collègues de tous les degrés, précaires ou titulaires, de la maternelle à l'université, ainsi que des étudiant·e·s – à titre expérimental comme nous disions. Nous avons pu surmonter notre première déception : nous escomptions par exemple un développement rapide, à l'image du grand frère parisien. Ça a pris plus de temps que ça…

journal bimestriel ■ n^lle série
n° de CPPAP 0925 S 05020
n°125 ■ janvier-février 2022

[suite]

À Claude

En dehors de notre structuration locale, un autre chantier nous a accaparés : il fallait que nous nous coordonnions à l'échelle nationale. À la rentrée de 1996, des réunions nationales – à Bron, au Creusot, à Lille… – nous ont permis de rencontrer les équipes locales qui animaient nos jeunes syndicats. Nous avons découvert des syndicats départementaux autonomes, dans le Puy de Dôme et dans le Finistère, qui avaient refusé l'éclatement de la FEN en 1992 ; nous avons rencontré des syndicats PAS (Pour une Alternative Syndicale) dont nous croyions alors qu'ils pourraient nous rejoindre ; et, chaque mois, des SUD éducation se créaient. La période était grisante.

Des week-ends passés dans les trains ou sur la route, des heures à écrire et lire des textes, des journées de réunions et de discussions, où nous nous découvrions, nous confrontions, mettions en pratique notre principe statutaire de recherche du consensus. Et, parce que quelqu'un dans notre petite équipe d'animation avait émis un jour l'idée un peu saugrenue de recevoir notre premier congrès national, la Bourse du travail de Lyon accueillit du 29 mai au 1er juin 1998 le congrès de fédéralisation de SUD éducation. Quatre jours de débats, de soirées, de fêtes… et même une occupation de l'agence de la SNCM rue de la Ré qui participait à l'expulsion des sans-papiers, de laquelle des flics très excités nous virèrent manu militari – avant que nous repartions en manif pour reprendre nos discussions de congrès à la Bourse du travail.

Ç'a été ça, nos premiers temps. Enthousiasmants, passionnants, exaltants.

Claude était l'un des six. PLP d'électrotechnique, il s'est jeté joyeusement – comme un gamin – dans la construction du syndicat, dans nos premières élections de décembre 1996, dans tout le travail invisible et ingrat d'un syndicat. Il a écrit et critiqué des textes qui articulaient nos slogans (« une autre école, une autre société », « radical et pragmatique »…) et le réel, et il nous a fait découvrir une autre facette de sa personne : celle du passionné de philosophie qu'il était. Fort de son expérience d'OS et de délégué syndical chez Berliet dans les années 70, il a aussi insisté dès nos débuts sur la nécessité de notre formation syndicale, et il a rédigé ou compilé nos premiers cahiers de stage, dont une partie sert toujours. Le jardin de sa maison à Vénissieux a hébergé nos AG de fin d'année, lors de sardinades bien arrosées. Et, par deux fois, il est allé travailler à la commission exécutive de la fédération, où les témoignages recueillis lors de son décès ont montré combien il y avait été apprécié de ses camarades.

Claude nous a été indispensable dans nos premiers temps. Il l'a été également au long des vingt ans et quelques de militantisme qui ont suivi, et on se contentera de rappeler le rôle crucial qu'il a tenu dans la naissance du collectif RESF jeunes majeurs – les réunions du samedi après-midi dans la résidence de jeunes travailleurs de Lyon 8e, celles qui ont suivi dans notre propre local rue du Gazomètre puis à la Maison de l'éducation, l'organisation des fêtes du collectif ou encore la création et l'animation des ateliers d'écriture en direction de nos jeunes élèves sans-papiers…

Claude a été celui-là, cette personne sur qui on pouvait compter, cette boussole fiable qui indiquait toujours notre sud, avant que la maladie ne vienne le diminuer. Il aurait simplement dû profiter de sa retraite, mais il a eu d'autres combats, plus difficiles, à mener. Il tenait malgré tout à continuer de participer à nos manifestations – et je me rappelle de son regard émerveillé et joyeux lorsqu'il découvrait nos derniers cortèges SUD éducation, bruyants, jeunes, énervés. Ce qu'il avait aidé à construire depuis 1996 était là, sous ses yeux, et lui montrait que nous avions eu raison.

Claude, quand nous t'avons dit au revoir le 3 janvier, nous avons terminé ainsi : Claude, notre camarade, notre ami, ton syndicat te salue. Aujourd'hui, nous redisons à Pascale, à Antoine et à Marie, la chance que nous avons eue de pouvoir rêver et lutter à tes côtés.

Philippe

Un engagement au long cours

Rendre hommage à notre camarade Claude Delorme, qui vient de nous quitter, conduit à évoquer non seulement un militant, co-fondateur de SUD Éducation, mais également à travers lui, les fils qui relient notre syndicat à des histoires militantes, à un passé de luttes qui débutent dans les années 60. Claude fait partie de ces jeunes militant·e·s des années 60-70 qui ne se contentent pas de manifester leur révolte dans les rues ou dans les universités, mais décident de construire un mouvement révolutionnaire en allant travailler avec et auprès des exploité·e·s, et notamment les ouvriers et ouvrières des grandes usines de l'époque.

Si on a souvent présenté ces « établi·e·s », notamment « maoïstes », comme des fils et filles de familles plutôt aisées, renonçant à leurs études pour « aller au peuple », ce n'est pas le cas de tou·te·s celles et ceux qui s'embauchèrent en usine pour y mener des luttes politiques et sociales. Ce n'est pas le cas de Claude, fils d'ouvrièr·e·s qui renonce à ses études en IUT et s'embauche aux usines Berliet à Vénissieux (fabrique de poids lourds devenue aujourd'hui Renault Trucks) en 1973 comme ouvrier spécialisé (OS)[1]. C'est la plus grosse usine de la région lyonnaise. Claude est militant au PCMLF[2]-Front Rouge, qui deviendra PCR-ml[3] en 1974.

L'usine est « tenue » par la CGT, alors courroie de transmission du PCF, et les militant·e·s révolutionnaires (appelé·e·s « gauchistes » par le PC) ne sont pas les bienvenu·e·s, et notamment pas les bienvenu·e·s au sein de la CGT. Claude et ses camarades doivent donc mener leur combat dans un contexte de forte répression patronale et policière, mais aussi de fortes oppositions de la part des cadres du PC qui dominent la CGT. Pour mener la lutte syndicale, Claude se tourne alors (avec ses camarades) vers la CFDT, à l'époque plus démocratique et impliquée dans les nombreuses luttes d'OS des années 70.

Pendant toute cette période, Claude sera un militant infatigable des luttes ouvrières et des luttes politiques pour abattre le capitalisme et construire une société nouvelle. C'est un engagement de tous les instants entre réunions de son organisation politique, réunions et responsabilités syndicales, manifestations, collage d'affiches, distributions de tracts, organisation de grèves et débrayages... Claude lutte sur tous les fronts : syndicaux, politiques, au sein de l'usine et des ateliers comme dans la ville.

[1] Ouvrièr·e·s non qualifié·e·s voué·e·s aux tâches répétitives des usines taylorisées.

[2] Parti communiste marxiste léniniste de France.

[3] Parti communiste révolutionnaire marxiste léniniste.

[suite]

Un engagement au long cours

S'il connaît un « trou d'air militant » quand l'impasse des mouvements révolutionnaires (d'obédience marxiste-léniniste et « maoïste ») devient patente et quand son organisation s'auto-dissout, Claude n'abandonne pas longtemps ses combats pour la justice, l'égalité et la solidarité. Devenu professeur en lycée professionnel, il participe à la fondation de SUD Éducation, lutte avec les migrant·e·s « sans papiers », notamment les jeunes majeur·e·s et le Réseau Éducation Sans Frontières, s'engage au côté des Insoumis.

À travers Claude et quelques autres, à travers son engagement persistant contre les inégalités, les injustices, toutes les formes de domination diverses, SUD Éducation est enraciné dans une tradition de luttes et de militant·e·s qui refusent de se soumettre au monde tel qu'il est, à ce capitalisme dont on nous dit qu'il serait la seule voie possible et qui génère tant de souffrances, d'injustices, d'inégalités, d'oppressions, et qui cherchent, dans les luttes et par les luttes, une voie vers un autre monde, un monde plus juste, plus égal et plus solidaire.

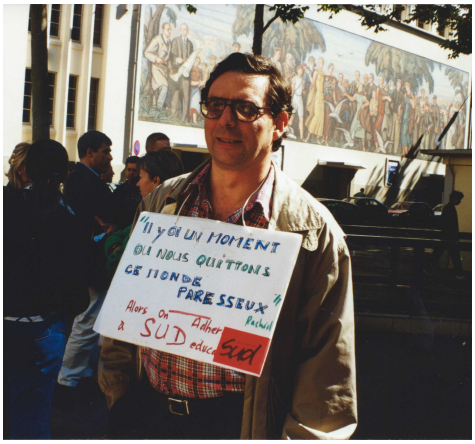

Manifestation contre la précarité - 1998

Bien sûr, Claude ne sera plus avec nous dans les manifestations. Nous ne verrons plus ce militant qui n'a pas lâché ses engagements de jeunesse, ses révoltes, sa soif de justice et de solidarité. Mais son combat n'a pas disparu ni les leçons de son engagement. Nul doute que nous saurons poursuivre ce combat.

13 janvier : Blanquer fait l'unanimité ! (contre lui)

La grève du 13 janvier a été une réussite incontestable, avec deux tiers d'enseignant·es grévistes dans le second degré et près de trois quarts dans le premier degré. Les cortèges ont été massifs et dynamiques. Plus de 150 écoles ont été fermées dans le Rhône, et c'est un cortège de plus de 3000 personnes qui a défilé dans les rues de Lyon. Le cortège de SUD éducation 69, derrière le camion de Solidaires, était d'ailleurs l'un des plus fournis.

L'ampleur de ce mouvement est aussi remarquable par l'unité syndicale inédite qu'il a affichée. Non seulement cet appel a rallié un spectre très large d'organisations syndicales, mais il a aussi rallié les personnels médico-sociaux, administratifs, agent·es des collectivités territoriales, du périscolaires et même des personnels de direction et du corps d'inspection. La principale fédérations de parent d'élèves : la FCPE soutient pleinement le mouvement et la seconde, généralement hostile, comprend la mobilisation et a même pu le soutenir localement.

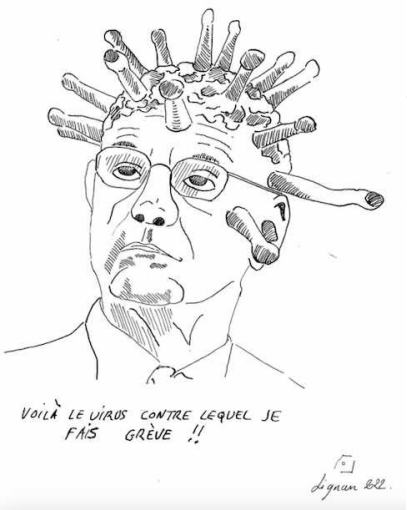

Partout, les collègues ont échangé, se sont réuni·e·s et ont discuté des suites à donner à la journée de grève.

Pour SUD éducation 69, la fébrilité du gouvernement est manifeste. La réussite de la grève du 13 l'a obligé à

revoir sa stratégie. Blanquer a plus ou moins été désavoué puisque c'est le premier ministre qui a reçu les organisations syndicales et il a dû faire de maigres annonces face à la colère.

Cela n'est plus à démontrer, l'unité paye, la lutte paye. Il faut amplifier le mouvement et intensifier la pression sur nos dirigeant·e·s. Nous ne pouvons nous satisfaire de l'envoi éventuel de quelques masques et de la promesse d'embauche de collègues précaires pour répondre à une crise sans précédent, mais également à une casse organisée et systémique de l'école et de l'enseignement supérieur, à un mépris inégalé de notre ministre, à une répression syndicale accrue et banalisée, à une baisse continue du pouvoir d'achat des personnels et à une précarisation qui se généralise. C'est pourquoi SUD éducation a appelé à la grève le 20 tout en participant au maintien d'un cadre unitaire cohérent.

Il faut amplifier la mobilisation et se mettre massivement **en grève le 27 janvier** pour défendre l'école et ses élèves, les services publics et leur usagèr·es, nos salaires et notre dignité.

Déclaration à l'Assemblée générale du 18 novembre 2021

Les élections professionnelles se tiendront en décembre de l'année prochaine.

Cet événement qui a lieu tous les quatre ans suscite fréquemment des interrogations de la part de certain·e·s de nos adhérent·e·s.
Il peut être déroutant en effet qu'un syndicat de lutte, autogestionnaire et démocratique se prête au jeu de l'électoralisme.

Il est important de souligner que si Sud Éducation participe à cette échéance, c'est parce qu'elle ne constitue en aucun cas une délégation de pouvoir. C'est pour cela que depuis 1996, date de sa création, notre syndicat a fait le choix de prendre part à ces élections.

À l'image des élections prud'homales dans le secteur privé, c'est par ce moyen que la représentativité du syndicat est établie.
Si les termes de cette élection sont bien imparfaits et privilégient les grosses centrales syndicales, elles n'en sont pas moins pour notre syndicat un des moyens d'afficher notre implantation, d'obtenir de moyens et de faire vivre nos luttes au milieu d'un paysage syndical dominé par quelques organisations.
Ce sont en effet les résultats de cette élection qui conditionneront nos droits à déposer des préavis, à proposer des formations, à siéger dans les instances, à pouvoir négocier les textes en amont, et à obtenir du temps de décharge pour toutes et tous nos militant·e·s.

Ces élections sont aussi, et surtout, l'occasion d'afficher nos engagements et de faire progresser les idées qui nous animent.
Sud Éducation 69, comme elle l'a toujours fait, participera donc à cette élection, sans se renier ni se compromettre, mais en utilisant les moyens qui lui paraissent justes et pertinents pour se faire entendre.

Nous devons profiter de cette échéance pour faire connaître nos luttes, nos engagements, nos combats, mais aussi tout ce qui fait la spécificité de Sud Éducation en tant que syndicat de lutte, autogestionnaire, féministe, anticapitaliste, écologiste et interprofessionnel.

SUD Éducation organise
pour tout·e·s les salarié·e·s de l'ÉN
un stage de formation syndicale et pédagogique

éducation Sud Rhône Union syndicale Solidaires

Jeudi 31 mars et vendredi 1er avril 2022 à Lyon

Résister à l'école de Blanquer,

Coopérer pour se réapproprier nos métiers collectivement

jeudi 31 mars

- 9h-9h15 : accueil, présentation du stage et inscriptions aux ateliers
- 9h15-10h45 : table ronde « coopération contre injonctions » avec la commission Femmes, Jean-François Fontana, l'ICEM 69, Daniel Thin et Maria-Alice Médioni
- 10h45-11h : pause café et panneau de questions libres
- 11h-12h : ateliers pour approfondir les thèmes de la table ronde
- 12h-13h30 : pause déjeuner
- 13h45-15h **et** 15h15-16h30: ateliers de pratiques militantes

vendredi 1er avril

- 9h-9h15 : accueil, inscription aux ateliers du jour
- 9h15-10h30 **et** 10h45-12h : ateliers de pratiques militantes
- 12h-13h30 : pause déjeuner
- 13h30 : réponses des stagiaires à la problématique de la table ronde et au panneau de questions libres, partage d'expériences
- 16h-16h30 : conclusion et agenda des luttes

modalités d'inscription au verso

Résister à l'école de Blanquer : stage pédago-syndical 2022

éducation Sud Rhône Union syndicale Solidaires

Intervenant·e·s

- Commission fédérale Femmes de SUD Éduc'
- Jean-François Fontana (lutte des directeurices)
- ICEM 69 (pédagogie Freinet)
- Daniel Thin (sociologue)
- GFEN Groupe du Lyonnais / Groupe Langues

QUAND ? Les **31 mars et 1er avril** 2022

OÙ ? Bourse du Travail de Lyon, Place Guichard

COMMENT ? Demande par voie hiérarchique **avant les vacances de février**

Et les mesures sanitaires ?

L'annulation des formations décrétée par le Rectorat s'applique uniquement à celles qu'il organise.
Les autorisations d'absence pour formation syndicale restent valables, et nous vous accueillerons dans le respect des jauges, des gestes barrières et des temps d'aération.

Comment s'inscrire ?

→ **En prévenant Sud Éducation 69 de votre participation**.
→ **En adressant une demande écrite de congé formation syndicale** au chef d'établissement dans le secondaire ou au DASEN dans le primaire, selon le modèle suivant (à recopier), au moins un mois avant la date du stage, soit **au plus tard le lundi 28 février 2022** (le jour de la reprise).

À (……..…), le (……..…)

Monsieur le Recteur
s/c du chef d'établissement
OU Mme/M. le DASEN
s/c de l'IEN

Mme/M. (Prénom, NOM, fonction, affectation), demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 2 jours, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n°84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer à la session de formation qui se déroulera les 31 mars et 1er avril 2022 à Lyon, sous l'égide du CEFI Solidaires, 144 Bd de la Villette, 75019 Paris.

(Signature)

Se former ? Un droit !

Chaque fonctionnaire ou agent non-titulaire, syndiqué ou non, peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an, fractionnables à volonté (une journée minimum), sans aucun retrait de salaire.
La demande doit être faite, au plus tard, un mois avant le stage, par voie hiérarchique, auprès de l'autorité compétente (Recteur, DASEN).

A défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le stage, le congé pour formation est réputé accordé. Les décisions exceptionnelles qui le refuseraient doivent être motivées par des nécessités de fonctionnement du service et communiquées avec le motif à la commission administrative paritaire qui suit.

L'administration peut demander, après le stage, une attestation émanant de l'institut de formation. Elle ne peut exiger ni convocation ou autre document, ni d'information sur l'objet de ce stage.

N'oubliez pas de prévenir SUD Education 69 de votre participation
sudeduc69@sud-arl.org ou 04 72 37 79 47
Date limite de demande à la hiérarchie : lundi 28 février

Pense-bête pour ministre à court d'idées...

Puisque le Ministère est plein aux as, au point de rendre son budget à Bercy par dizaines de millions*, on se permet quelques suggestions en vrac inspirées par l'actualité pour faire ruisseler cet argent :

- Revaloriser les salaires des personnels de l'éducation nationale, en particulier des plus précaires.
- Financer la prime REP / REP+ pour les AED et les AESH.
- Acheter des capteurs de CO2 pour assainir l'air de nos salles de classe.
- Investir dans des sanitaires dignes de ce nom et en nombre suffisant.
- Embaucher massivement pour assurer un vrai service médicosocial.
- Diminuer le nombre d'élèves par classe pour garantir un véritable suivi de chacun·e.

Ce serait déjà pas mal, mais notez bien que si besoin, on a encore plein d'idées !

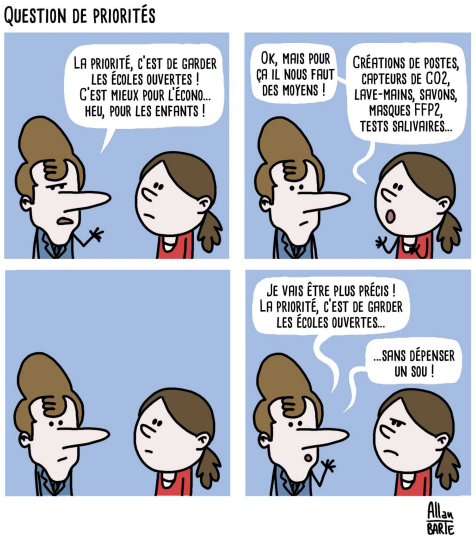

**Histoire de dissiper tout malentendu, on est bien d'accord que c'est pas ça qu'on sous-entendait, hein, quand on disait « Rendez l'argent !*

De quoi « Prox » est-il le nom ?

« Prox : Le rapprochement police-population : un enjeu majeur »

Voilà ce qu'on pouvait lire, en guise d'introduction, sur la plaquette de présentation de l'action à laquelle notre collège s'était engagé, sans que l'on sache encore comment. S'ensuivait un laïus sur la nécessité de mieux faire connaître la police et ses missions en utilisant principalement le sport comme vecteur de lien.

Stupeur et incompréhension chez les collègues. Quelle instance a pris la décision ? Comment se fait-il qu'aucun travail préparatoire ne soit prévu collectivement ? Nous comprenons assez vite que le chef d'établissement a pris seul la décision, largement poussé à cela par les services municipaux promoteurs de l'évènement.

Si, sur le fond, on peut souscrire à cette volonté louable de rapprochement, encore faudrait-il s'assurer de plusieurs points :

• Un travail de préparation en collaboration avec l'association de policiers organisant l'évènement est-il possible ?

• Le point de vue des jeunes est-il pris en compte dans cette opération « de connaissance mutuelle » ou bien va-t-on encore assister à la délivrance d'un discours autoritaire et moralisateur comme le suggère à demi-mot la plaquette de présentation ?

Avec Wauquiez, plus de pénurie de recrutement en lycée

Pour la bagatelle de 90 millions d'euros, ces nouvelles "brigades de sécurité" - constituées d'anciens militaires, flics, milices privées viendront pourrir la vie, dès 2022, de certains lycées de la région.

• Les conditions matérielles d'accueil des jeunes permettent-elles effectivement de créer un temps et un espace propice à la connaissance mutuelle ?

À toutes ces questions, nous pouvons maintenant, après avoir vécu l'action, répondre par la négative.

Aucun travail en amont n'est prévu par l'association, basée à Paris. Il est donc impossible pour les équipes pédagogiques qui voudraient s'emparer du sujet des relations entre les jeunes et la Police, pour le traiter avec vigilance et esprit critique, de préparer effectivement cette rencontre. Cela est d'autant plus regrettable que cette action nous a été présentée comme symbolique de la dynamique de réseau car elle impliquait la municipalité, une association et les écoles élémentaires du secteur. De quel réseau parle-t-on lorsque les différents acteurs n'échangent pas ?

Le point de vue des jeunes n'est à aucun moment pris en compte. Si la plaquette annonce clairement la couleur (« Ainsi une frange de la population considère rarement la police comme une protection. Chaque intervention de police est considérée comme une agression et une intrusion dans leur quartier. »), le discours autoritaire et descendant prévaut dans les interactions entre les adultes présent·e·s et les jeunes. Les ateliers ne sont pas organisés de manière à faire connaissance mais plutôt comme des activités sporadiques pour occuper les groupes présents.

Les conditions matérielles d'accueil des jeunes ne permettent pas la rencontre. Passons rapidement sur le fait que la date choisie (15 décembre, 9h du matin, 0°) ne soit pas la plus propice pour amener 130 élèves de 6ème en sortie extérieure, d'autres points sont encore plus problématiques. Le temps prévu par atelier (20 minutes) rend impossible toute sorte de communication, de co-construction des règles de groupe. Les agents en charge des ateliers expliquent très rapidement les règles de sports majoritairement inconnus des élèves et les lancent sans plus de précaution dans la pratique. Les écarts à la règle (inévitables au vu des conditions) sont alors sanctionnés de manière aléatoire (pas du tout, très fortement...).

[suite]

De quoi « Prox » est-il le nom ?

Au vu de toutes ces objections, on se demande vraiment comment les institutions impliquées peuvent effectivement croire en l'atteinte de l'objectif affiché en haut de la plaquette de présentation ? En tant que professionnel·le·s de l'éducation, confronté·e·s au quotidien à la nécessaire mise en place de tous ces prérequis éducatifs pour construire des apprentissages qui font sens et seront durables, nous ne pouvons que regretter de ne pas avoir été convié·e·s à la planification de cette action. Nous regrettons également les efforts de communication déployés (presse, télé) pour faire la promotion de cette action, au mieux vide de sens, au pire défavorable à la mise en place d'une réelle réflexion collective sur la nécessaire transformation des modalités d'action de la Police Nationale dans les quartiers populaires.

Selon notre chef d'établissement, cette action doit être programmée avec au moins un autre collège de Villeurbanne dans le courant de l'année 2022. Nous espérons que ces quelques éléments permettront aux collègues concerné·e·s de préparer au mieux une réponse à cela.

Licencié pour avoir critiqué la politique salariale d'Amazon

Le 17 janvier dernier, SUD Commerces et Services ainsi que Solidaires Rhône organisaient un rassemblement de soutien à Jérémie devant le conseil des Prud'hommes de Lyon. Ce salarié de Saint-Priest passait en audience de conciliation pour dénoncer son licenciement pour faute. « Faute » qui consistait à avoir critiqué la faiblesse de la rémunération des salarié·e·s de base d'Amazon. Il avait pourtant été désigné salarié de l'année en 2020, mais foin des états de services chez le géant de la distribution si l'on n'est pas totalement servile, d'autant que, tort majeur, Jérémie s'était rapproché de SUD, le petit syndicat qui l'avait fait plier, depuis le Nord, lors du premier confinement.

Peu de temps auparavant, nous apprenions que le représentant de SUD sur le même site de Saint-Priest avait été enregistré à son insu alors qu'il dialoguait avec ses collègues dans le cadre de son mandat syndical. Et, nolens volens, des pressions avaient été exercées sur lui à partir de ces enregistrements, en vain. SUD Commerces et Services a porté plainte.

Dans le cas de Jérémie, SUD et Solidaires exigent la réintégration. Organiser ce rassemblement, comme cela avait déjà été le cas devant le site d'Amazone Saint-Priest en juin 2021, c'est aussi marquer notre solidarité jusqu'aux portes des tribunaux, rappeler aux salarié·e·s notre force face au patronat. La mobilisation et son relatif écho avec de nombreux articles et reportages ont aussi permis d'écorner la toute puissance d'Amazon. Notons enfin, outre les militant·e·s de SUD/Solidaires, la participation de plusieurs personnes d'Alternatiba, ATTAC... qui participent, avec notre union interprofessionnelle, au collectif Plus Jamais Ça pour un plan de rupture écologique, social et solidaire.

pourquoi se syndiquer à SUD éducation

SUD éducation est né dans le sillage des mouvements sociaux de l'hiver 95 avec la volonté de faire vivre un syndicalisme radical et pragmatique. Radical par la réaffirmation de la possibilité et de la nécessité d'une autre société et (donc) d'une autre école. Pragmatique par la prise en compte de l'ensemble des contraintes et des rigidités qui pèsent souvent sur l'action transformatrice à court et moyen terme.

Solidaires,

parce que modernité rime aujourd'hui avec exclusion, misère et précarité, dans le privé comme dans le public, en France comme ailleurs. Pauvreté, chômage, xénophobie, sexisme... autant de fronts, autant de luttes. Nous soutenons activement l'ensemble de celles et de ceux qui souffrent de la fragilité de leur situation sociale et professionnelle, ainsi que, plus largement, toutes et tous les « sans » (travail, logement, papiers...) qui se battent quotidiennement pour la reconnaissance de leurs droits.

Unitaires,

parce que c'est faire le jeu des pouvoirs institués que de sectoriser les luttes et d'éparpiller les revendications. Nous sommes un syndicat résolument intercatégoriel, de la maternelle à l'université, et nous faisons le pari de rassembler dans un même mouvement toutes les actrices et tous les acteurs de l'école sans condition de statut ni de grade. Et nous travaillons avec toutes celles et tous ceux qui partagent l'envie de bousculer le (dés)ordre établi.

Démocratiques,

parce que le syndicalisme ne saurait être une science réservée aux professionnels des dossiers et de la négociation. Il est l'affaire de celles et ceux qui, dans leurs établissements, tentent de faire valoir leur droit à la parole et à décider de leur avenir. Contre le syndicalisme soluble dans les négociations de couloirs, clientéliste et cogestionnaire, nous nous efforçons de promouvoir la communication horizontale, l'animation et les décisions collectives, et de briser le monopole des discours « savants » et « légitimes » qui confisquent paroles et pensées.

Le pari est ambitieux ! Pourtant, face au démantèlement des services publics, au désintérêt pour le politique et l'action collective, à la montée des réponses égoïstes, il est temps de (re)créer, d'expérimenter, dans le tâtonnement, les hésitations et les urgences de l'action, les conditions d'un engagement collectif et actif. SUD éducation s'efforcera d'être à la hauteur de ces enjeux, en idée comme en pratique, mais il sera surtout ce que nous en ferons ensemble ! ■

bulletin d'adhésion 2021/2022

NOM Prénom

adresse postale

téléphone

mail personnel

lieu de travail et adresse

corps

discipline ou spécialité

❏ titulaire ❏ non-titulaire

échelon

❏ temps complet ❏ temps partiel

montant de la cotisation annuelle

date

signature

J'autorise SUD éducation Rhône à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978 (Loi Informatique et Libertés). Je prends note que mes coordonnées postales seront transmises à la Fédération des syndicats SUD éducation pour l'envoi du journal national. Je garde tout droit d'accès à ces informations ainsi que la possibilité de révoquer la présente autorisation en m'adressant au syndicat.

Les deux tiers de la cotisation syndicale sont déductibles du montant de vos impôts si vous êtes imposable – ou vous sont reversés en crédit d'impôt si vous ne l'êtes pas. Chaque année, un reçu fiscal est envoyé aux adhérentes courant avril. Le montant de nos cotisations syndicales est progressif : il représente annuellement 3 à 15 % d'un salaire net mensuel.

montant des cotisations 2021/2022

salaire net mensuel	cotisation annuelle	taux sur salaire net	salaire net mensuel	cotisation annuelle	taux sur salaire net
0 à 300 €	9 €	3 %	+ de 2 000 €	196 €	9,80 %
300 à 600 €	24 €	4 %	+ de 2 100 €	214 €	10,19 %
600 à 900 €	45 €	5 %	+ de 2 200 €	233 €	10,59 %
+ de 900 €	49 €	5,44 %	+ de 2 300 €	253 €	11 %
+ de 1 000 €	58 €	5,80 %	+ de 2 400 €	274 €	11,42 %
+ de 1 100 €	68 €	6,18 %	+ de 2 500 €	295 €	11,80 %
+ de 1 200 €	79 €	6,58 %	+ de 2 600 €	317 €	12,19 %
+ de 1 300 €	91 €	7 %	+ de 2 700 €	340 €	12,59 %
+ de 1 400 €	104 €	7,43 %	+ de 2 800 €	364 €	13 %
+ de 1 500 €	117 €	7,80 %	+ de 2 900 €	389 €	13,41 %
+ de 1 600 €	131 €	8,19 %	+ de 3 000 €	414 €	13,80 %
+ de 1 700 €	146 €	8,59 %	+ de 3 100 €	440 €	14,19 %
+ de 1 800 €	162 €	9 %	+ de 3 200 €	468 €	14,62 %
+ de 1 900 €	179 €	9,42 %	+ de 3 300 €	495 €	15 %

ensuite, ajouter 15 € de cotisation par tranche supplémentaire de 100 € de revenu.

Rédiger le(s) chèque(s) à l'ordre de SUD éducation Rhône et adresser votre paiement au 125 rue Garibaldi 69006 Lyon.

Pour un paiement échelonné, préciser au dos des chèques les dates d'encaissement souhaitées.

Adhérer au syndicat est un acte volontaire : nous ne recourons donc pas au prélèvement bancaire. Il est néanmoins possible de régler sa cotisation par virement : dans ce cas, contacter le syndicat.

agenda militant

10 et 11 mars ■ journées

Formation Militer à SUD :
Local de solidaires Rhône
125 rue Garibaldi 69006 LYON

mardi 15 mars ■ 9h-17h

AG journée
Bourse du Travail de Lyon
205 Place Guichard 69003 LYON

24 et 25 mars ■ journées

Conseil fédéral
Paris

sommaire

p.1 à 3 : À Claude
p. 3 et 4 : Un engagement au long cours
p. 4 et 5 : 13 janvier : Blanquer fait l'unanimité (contre lui)
p. 5 : Déclaration à l'Assemblée générale du 18 novembre 2021
p. 6 et 7 : Plaquette du stage Pédagogie et Syndicalisme
p. 8 : Pense-bête pour ministre à court d'idées...
p. 8 à 10 : De quoi "Prox" est-il le nom ?
p. 10 : Licencié pour avoir critiqué la politique salariale d'Amazon

pour plus d'infos
www.sudeducation69.org
@sudeduc69
@SudEduc69
@sudeduc69

itinéraires sud

le journal de sud éducation rhône

bimestriel ■ **nouvelle série**
n° 125 ■ janvier-février 2022
n° CPPAP 0925 S 05020

imprimé par nos soins ■ directeur de la publication P. Bouvard
prix 2 € ■ abonnement 9 €

LYON 08 PPDC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

itinéraires sud
le journal de sud éducation rhône
125 rue garibaldi 69006 lyon

DÉPOSÉ LE 04/02/2022
à distribuer avant le 08/02/2022

pour nous contacter

sud éducation rhône
125 rue garibaldi ■ **69006 lyon**
04 72 37 79 47
sudeduc69@sud-arl.org
www.sudeducation69.org

éducation Sud

est membre de l'Union syndicale Solidaires